



Aux parents des élèves des deux
établissements scolaires de l'ASSAGIE
EPS Aubonne et environs
EP Gimel-Etoy

Etoy, le 25 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement Aubonne et Gimel-Etoy (CET) s'est réuni en séance ordinaire le 19 janvier 2022.

Pendant ladite séance, les membres du CET ont décidé d'octroyer, selon les attributions légales qui leur sont conférées, une demi-journée de congé par année scolaire aux élèves des deux établissements de l'ASSAGIE. Pour la législature 2021-2026, il s'agira à nouveau du mercredi matin précédent le pont de l'Ascension.

Les dates exactes sont les suivantes:

25 mai 2022

17 mai 2023

8 mai 2024

28 mai 2025

13 mai 2026

Vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Président de l'assemblée

Daniel Egli

La secrétaire

Mélanie Carrard